

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

Tourisme : " Le City tour de Libreville " fait sa promotion

Jean MADOUMA
Libreville/Gabon

DANS le cadre de la mise en œuvre de la politique de promotion et de valorisation de la destination Gabon, impulsée par les plus hautes autorités, le ministre du Tourisme, Pascal Houangni Ambourou, a gratifié dernièrement d'un "City Tour de Libreville" la ministre centrafricaine des Affaires étrangères, Sylvie Baipo Temon, émissaire du président Faustin Archange Touadera. Accompagnée de son collègue ministre des Affaires étrangères gabonais, Pacôme Moubelet Boubeya, l'hôte du président de la République a été édifié sur l'histoire de plus de 3 000 ans de Libreville.

À bord d'un bus habillé aux couleurs du tourisme gabonais et escortée par des motos tricyle de promotion touristique, la

délégation a parcouru les grands points historiques de la capitale gabonaise. De la cité de la Démocratie au Mémorial Léon MBA, en passant par Batterie VI, fort d'Aumale, Sainte-Marie, Boulevard de l'indépendance, Square du Capitaine Ntchoret, la Mission Baraka et bien d'autres.

"J'ai trouvé cette visite exceptionnelle car cela a été l'occasion de découvrir les spécificités de la ville de Libreville et comprendre toute l'existence de cette ville", a confié la ministre centrafricaine, qui dit avoir particulièrement apprécié la visite de la Mission Baraka à Glass, dans le 5e arrondissement de Libreville.

"Ce site représente un peu la particularité de l'Afrique, avec cette partie sombre liée à la traite négrière. Cette histoire me touche profondément et me rapproche davantage de mes frères et sœurs gabonais", a-t-



La ministre centrafricaine des Affaires étrangères, Sylvie Baipo Temon suivant les explications de son guide.

elle affirmé. Pour le ministre Pascal Houangni Ambourou, ce premier City tour constitue

l'un des premiers axes de la relance de la promotion de la destination Gabon qui va s'appuyer

sur plusieurs offres touristiques très alléchantes et adaptées pour toutes les cibles.

IDRC Africa forme des jeunes de la JCI

GM. NTOUTOUME-NDONG
Libreville/Gabon

"ÉTABLIR le business plan d'un agriprenneur" était le thème au centre d'un court séminaire tenu, samedi dernier, dans la plantation de l'ONG Initiatives développement recherche conseils (IDRC Africa). Située dans la zone de Bolokouboué dans la commune d'Akanda, au nord de Libreville, cette plantation reçoit plusieurs stagiaires dans les formations en lien avec l'agriculture. Dans le cas spécifique de cet apprentissage pour agripreneurs, les participants sont venus de la Jeune chambre internationale (JCI). Au total, une vingtaine de jeunes ont bénéficié des enseignements. La formation est constituée de 75% de pratique. Dans la partie théorique, les participants ont appris à mettre en place un projet et présenter notamment son coût. Selon Her-



Un instantané de la formation.

vé Omva, président de IDRC Africa, à l'issue des formations, les jeunes s'organisent de plus en plus en coopératives agricoles sous l'accompagnement de son organisation. L'ONG met des terres et du matériel à leur disposition. Il faut savoir que IDRC Africa développe un partenariat avec la Société gabonaise de transformation agricole et de développement rural (Sotrader). Cette dernière apporte un appui matériel, financier mais aussi un apport sur la commercialisation des produits. Ce partenariat permet aux nouveaux agripreneurs de mettre facilement leur production sur le marché et à des prix abordables pour tous les ménages.

Tribunal de commerce : les 16 juges consulaires en fonction

GM. NTOUTOUME-NDONG
Libreville/Gabon

ÉLUS le 1er octobre 2020 par leurs pairs, 16 juges consulaires ont prêté serment, vendredi dernier, au tribunal de Libreville. Ils se sont ainsi engagés à remplir fidèlement les fonctions qui leur sont confiées, à garder religieusement le secret des délibérations et à se conduire avec dignité et loyauté.

"Soyez des juges de dignité, de probité et tenus au respect du secret professionnel", leur a conseillé le procureur général, Romaine Makwasa. Avant de les renvoyer à l'exercice de leur fonction, le président de la cour d'appel, Sophie Ambounda Fassa, a dit la satisfaction de la cour de recevoir leur serment et de procéder à leur installation. Pour Ernest Akendengue Tewelyo, juge consulaire titulaire nouvellement installé,



Les juges consulaires au sortir de la prestation de serment.

c'est un honneur et un privilège d'être juge économique malgré le contexte difficile. "Nous sommes conscients de la lourde mission qui est la nôtre au sein du tribunal de commerce de Libreville... Au regard de notre expertise par domaine d'activités, je pense qu'aux côtés des juges professionnels que sont les magistrats, nous jouerons notre partition", a-t-il indiqué. À préciser que sur les 16 juges

consulaires, 10 sont titulaires, 6 suppléants. Conformément à l'arrêté n°0865-20/MJGS/MTCPMEI du 05/07/2020, le juge consulaire est un professionnel du milieu des affaires, qui a pour rôle d'apporter sa connaissance et son expérience à la résolution des litiges portés devant les tribunaux de commerce. Il siège avec les magistrats dans les formations de jugement conformément à la loi.